

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1900-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1900.

N° 3.

ANNEXE

AU BULLETIN MENSUEL

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.



MARS 1900.

SOMMAIRE.

	Pages
CRÉATION et ouverture de bureaux de poste.....	144
CRÉATION de réseaux téléphoniques. — Ouverture de réseaux et de circuits téléphoniques...	146
ANNOTATIONS à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.....	147
ANNOTATIONS à la Nomenclature du matériel n° 500-50.....	148
SÉRIE des prix du matériel de poste télégraphique d'usage courant.....	149
SÉRIE des prix du matériel télégraphique d'usage courant. — Matériel des lignes sous-marines et des lignes pneumatiques.....	151
ANNOTATIONS à la Nomenclature des bureaux de poste des États-Unis.....	152
ANNOTATIONS à la Nomenclature n° 500-55 (ancien n° 207) des rues de Paris.....	153
ANNOTATIONS à l'Instruction générale des Postes.....	154
ANNOTATIONS au Tarif des Postes.....	156
ANNOTATIONS à la Nomenclature des escales.....	157
ERRATA à l'annexe (n° 2) au Bulletin mensuel n° 2 de février 1900.....	158
BÂTIMENTS en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer.....	159
FRANCHISES postales. — Publication d'un 206 ^e supplément au Manuel des franchises postales et d'un 20 ^e supplément à l'Annexe audit Manuel (franchises militaires). — Modifications à apporter au Manuel des franchises postales. — Inspecteurs divisionnaires et départemen- taux du travail. — Commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre mari- times permanents. — Lieutenant indépendant des douanes françaises et receveur des douanes françaises à Vintimille (Italie).....	161
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de décembre des années 1899 et 1898. — France.....	168
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de décembre des années 1899 et 1898. — Algérie.....	169
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de février 1900.....	170
FAITS divers.....	170
NOMINATION et promotion dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.....	172
NOMINATIONS et mutations.....	173

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU.
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

Création et ouverture de bureaux de poste.

Création de recettes simples des Postes de 3^e classe.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Sarthe.....	Saint-Maixent.....	24 août 1899.
Loire.....	Veauche (1).....	25 novembre 1899.

(1) Conversion de l'établissement de facteur-receveur existant dans la commune.

Création d'établissements de facteur-receveur.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Haute-Savoie.....	Nuves.....	30 novembre 1899.
Lot.....	Gignac.....	19 août 1899.
Gironde.....	Cestas (2).....	10 octobre 1899.
Côtes-du-Nord.....	Auvillars-sur-Saône.....	20 juillet 1899.
Jura.....	Chissey.....	10 octobre 1899.
Idem.....	Lamoura (2).....	18 octobre 1899.
Idem.....	Parcey.....	19 août 1899.
Saône-et-Loire.....	Saint-Point.....	30 novembre 1899.
Vendée.....	Foussais (2).....	25 octobre 1899.
Corse.....	Scata.....	21 octobre 1899.
Ardèche.....	Saint-Lager-Bressac.....	17 juillet 1899.
Gard.....	Saint-Laurent-le-Minier (1).....	27 décembre 1898.
Cantal.....	Saint-Bonnet.....	10 novembre 1899.
Charente-Inférieure.....	Marsais (2).....	13 janvier 1900.
Drôme.....	Saint-Gervais.....	30 novembre 1899.
Haute-Garonne.....	Gourdan.....	18 novembre 1899.
Ille-et-Vilaine.....	Saint-Coulomb.....	25 octobre 1899.
Indre-et-Loire.....	Orbigny.....	12 juin 1899.
Jura.....	Lajoux (2).....	15 novembre 1899.
Marne.....	Mareuil-en-Brie.....	30 novembre 1899.
Saône-et-Loire.....	Gibles.....	30 novembre 1899.
Savoie.....	Entremont-le-Vieux.....	25 octobre 1899.
Idem.....	Saint-Julien.....	10 novembre 1899.

(1) Conversion de l'établissement de facteur-receveur municipal existant dans la commune.
(2) Conversion de la recette auxiliaire rurale des postes existant dans la commune.

Ouverture de recettes auxiliaires rurales des postes.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES BUREAUX.	DÉSIGNATION DES BUREAUX D'ATTACHE.	DATES D'OUVERTURE.
Aude	Camplong (1).....	Fabrezan	1 ^{er} mars 1900.
(1) Recette auxiliaire rurale municipale des postes.			

Par décision du 9 mars 1900, le Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes a fixé au 16 mars 1900 la date d'ouverture du bureau central de l'Exposition universelle.

La recette auxiliaire de Paris n° 23^A (rue de Citeaux, n° 38) a été mise en activité le 2 mars 1900.

Par décision du 17 février 1900, le bureau mixte existant à *Boulieu* (Ardèche), prendra, à l'avenir, la dénomination de *Boulieu-les-Annonay*.

Par arrêté du 22 juillet 1899, le Gouverneur général de l'Algérie a autorisé la création d'un établissement de facteur-receveur de l'État à *Sonis* (Oran).

Cet établissement a été mis en activité le 1^{er} mars 1900.

Par arrêté du 17 octobre 1899, le Gouverneur général de l'Algérie a autorisé la transformation en recette simple mixte de 3^e classe de l'établissement de facteur-receveur existant à *Oued Turia* (Oran).

La date de la transformation a été fixée au 1^{er} mars 1900.

Par arrêté du 7 décembre 1899, le Gouverneur général de l'Algérie a autorisé la conversion en facteur-receveur de l'État de la distribution auxiliaire existant à *Desaix* (Alger).

La date de la transformation a été fixée au 1^{er} mars 1900.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉPHONIQUE INTÉRIEURE ET INTERNATIONALE.

Création de réseaux téléphoniques. — Ouverture de réseaux
et de circuits téléphoniques.

Création de réseaux téléphoniques.

DEPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Eure-et-Loir.....	Anet.....	Cercle de 1,500 mètres de rayon..	2 mars 1900.
Idem.....	Thiron-Gardais.....	Idem.....	2 mars 1900.
Indre-et-Loire.....	Sainte-Maure.....	Idem.....	20 février 1900.
Landes.....	Saint-Martin-de-Seignaux.	Idem.....	2 mars 1900.
Nord.....	Bellignies.....	Idem.....	7 mars 1900.
Idem.....	Wormhoudt.....	Idem.....	17 février 1900.
Seine-et-Oise.....	Maule.....	Idem.....	7 mars 1900.

Ouverture de réseaux téléphoniques.

DEPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES RÉSEAUX.	DATES DE L'OUVERTURE des réseaux.
Marne.....	Damery.....	1 ^{er} mars 1900.

N. B. — Par arrêté du 1^{er} mars 1900, le réseau téléphonique de Montrouge (Seine) est compris dans le groupe de Paris.

Ouverture de circuits téléphoniques interurbains.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPURE.	DATES DE L'OUVERTURE des circuits.
	kilom..			
Damery-Épernay.....	16 285	Cu. 2 ^m /m 1/2.	1 ^{er} mars 1900.
Bourg-Lyon.....	61 369	Cu. 3 ^m /m.	20 mars 1900.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTÉRIEURE.

Annotations à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.

Additions.

Antignac M. RG..... Cantal.
Aydat M. Puy-de-Dôme.
Bords M. RG..... Charente-Inf^{re}.
Coulombs Abonn^t..... Eure-et-Loir.

Relié à Nogent-le-Roi pour la correspondance de M. Lefrançoisfrançois.

Dampierre-Loiret M..... Loiret.
Esnandes M. RG..... Charente-Inf^{re}.
Fontjoncouse M. RG.... Aude.
Forgès-Corrère M. RG... Corrèze.
Gouesnon M..... Finistère.
Hennezis M..... Eure.
Juigné-sur-Sarthe M. RG. Sarthe.
Lavalette-Aude M..... Aude.
Lormaye Abonn^t..... Eure-et-Loir.

Relié à Nogent-le-Roi pour la correspondance de M. Goislard.

Magny-Je-Désert M..... Orne.
Neufvy-sur-Aronde Abonn^t Oise.

Relié à Gournay-sur-Aronde pour la correspondance de M. Quévin.

Roye IP. (Sucrerie)..... Somme.

Relié à Roye pour la correspondance de MM. Labruyère et C^{ie}.

Ruffin Abonn^t. Moulins.
(C^{no} de Bréchamps)... Eure-et-Loir.

Relié à Nogent-le-Roi pour la correspondance de M. Trillon.

Saint-Pompont M..... Dordogne.
Sathonay-Rillieux V..... Ain.
Violès M. RG..... Vaucluse.

Modifications.

- Page 22. *A l'article* : Annemasse L ☒ Haute-Savoie, *substituer* : Annemasse C ☒ Haute-Savoie, *supprimer* la mention correspondante.
- 60. — Berneuil sur-Aisne IP Oise, relié à Attichy pour la correspondance des propriétaires, *substituer* : Berneuil-sur-Aisne (abonn^t) sucrerie (Oise). Relié à Cuise-la-Motte pour la correspondance des propriétaires.
- 76. — Bords K Charente-Inférieure, *substituer* : Bords V. Charente-Inférieure.
- 192. — Escaudœuvres IP. Nord, etc., *substituer* : l'indice « abonn^t » à l'indice IP.
- 332. — Le Vésinet C ☒ Seine-et-Oise, *ajouter*, en observations : « Plus un bureau auxiliaire ».
- 395. — Montcy-Saint-Pierre abonn^t Ardennes, remplacer la mention correspondante par la suivante : « 3 postes différents reliés à Charleville pour la correspondance respective de M. Riché (Maurice), de M. Maury (Émile) et de M^{me} Dertelle ».
- 396. — Monfaucon-Lot M ☒ Lot, *substituer* : Montfaucon-Lot M ☒ Lot. (Nom mal orthographié.)
- 420. — Nice-Central, *lire*, en observations : « Plus 4 bureaux auxiliaires ».
- 502. — Roche gare 1 kil. Doubs, *substituer* : Roche V. Doubs, et *supprimer* la mention 1 kil.

Page 526. *A l'article* : Saint-Dizier | Abonn^t | Route de Bar | Haute-Marne, remplacer la mention correspondante par la suivante : « 3 postes différents, reliés à Saint-Dizier pour la correspondance respective de MM. Hachette fils et Driout, de MM. Georges Jules et C^{ie} et la Compagnie des automobiles et moteurs Côte ».

— 556. ————— Saint-Philbert-de-Bouaine MT. RG. Vendée, *substituer* : Saint-Philbert-de-Bouaine M. RG. Vendée.

— 636. ————— Vésinet (1e) C ☒ Seine-et-Oise, *ajouter*, en observations : « Plus un bureau auxiliaire ».

— 656. ————— Vouvray M ☒, Indre-et-Loire, *substituer* : Vouvray M ☒ | gare de Vouvray 3 kil. | Indre-et-Loire. La mention XP est obligatoire.

Ajouter l'indice RG. aux articles suivants : Crocq-Creuse M ☒ Creuse. — Haye-du-Puits (1a) M ☒ Manche. — La Haye-du-Puits M ☒ Manche. — Saint-Gemme-la-Plaine M. Vendée. — Saint-Pompont M. Dordogne.

— ☒ à l'article : Oued-Taria M. Oran.

Fermeture provisoire.

Fort de Vert-Galant M^{re}..... Nord.

Suppressions.

La Turbie-sur-Mer. Abonn^t Eden-Hôtel..... Alpes-Maritimes, etc.
Turbie-sur-Mer (1a). Abonn^t Eden-Hôtel..... Alpes-Maritimes, etc.
Verneuil-l'Étang. Abonn^t C^{re} de Verneuil (Seine-et-Marne). Relié à Chaumes pour la correspondance de M. Gonthier.

Réouverture.

Dôle-Jardin-Philippe Ec..... Jura.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — 2° BUREAU.
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES LIGNES SOUS-MARINES ET PNEUMATIQUES. — APPAREILS
TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES. — COMPTABILITÉ-MATIÈRES.

Annotations à la Nomenclature du matériel n° 500-50.

- 365-2 bis. — Relais (modèle des ateliers).
- 381-27. — Paratonnerres à double fil.
- 381-28. — Paratonnerres à double fil, montés sur planchettes.
- 381-29. — Panneaux de dix paratonnerres à double fil montés.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — 2^e BUREAU.
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES LIGNES SOUS-MARINES ET DES LIGNES PNEUMATIQUES. —
APPAREILS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

Série des prix du matériel de poste télégraphique d'usage courant.
EXERCICE 1900.

NUMEROS de la NOMENCLATURE		DÉSIGNATION DES MATIÈRES OU OBJETS:	UNITÉ ap- pli- cable.	PRIX de L'UNITÉ.	
collectifs.	détaillés.			fr.	c.
216	1	Manipulateurs Morse.....	N.	11	00
218	2	Récepteurs Morse à moyenne résistance et à translation.....	N.	94	00
"	3	Récepteurs Morse à moyenne résistance sans translation.....	N.	168	00
236	1	Tampons Morse avec chape.....	N.	2	50
"	2	Tampons Morse sans chape.....	N.	0	80
"	4	Rondelles de fentre pour tampons.....	N.	0	04
240	1	Boîtes pour poste municipal (avec rappel et bobine).....	N.	230	00
"	2	Boîtes pour poste municipal (sans rappel ni bobine).....	N.	210	00
241	1	Appareils Hughes, avec chiffres.....	N.	925	00
"	3	Appareil Hughes, avec remontoir automatique.....	N.	994	00
318	1	Tableaux annonceurs à 12 directions, pour fils télégraphiques simples (Mandrour).....	N.	165	00
"	2	Tableaux annonceurs à 12 directions, pour fils télégraphiques bifurqués (Mandrour).....	N.	265	00
"	3	Tableaux annonceurs à 6 directions pour fils télégraphiques bifurqués (Mandrour).....	N.	152	00
322	1	Appels magnétiques à courants alternatifs.....	N.	16	00
360	1	Papier-bande de 10 ^m	K.	0	60
"	2	Papier-bande huilé, pour appareil Wheatstone.....	K.	3	00
"	3	Papier-bande pour appareil Siphon Recorder.....	K.	0	75
365	2	Relais doubles (Frovent).....	N.	94	00
365	2 bis	Relais doubles (modèle des ateliers).....	N.	82	00
"	11	Relais doubles polarisés (Baudot).....	N.	185	00
366	1	Appareils de compensation et de décharge (Godfroy).....	N.	17	65
367	"	Bobines de résistance de unités.....	N.	7	00
371	1	Câble à un conducteur recouvert de coton pour poste.....	M.	0	18
375	4	Commutateurs bavarois à 2 fils.....	N.	2	00
"	5	Commutateurs bavarois à 4 fils.....	N.	3	30
"	6	Cheilles pour commutateurs bavarois.....	N.	0	20
"	8	Commutateurs inverseurs à cheville (système Bourseul).....	N.	3	50
"	9	Cheilles pour commutateurs Bourseul.....	N.	1	10
"	14	Commutateurs inverseurs (à poignée).....	N.	8	25
"	15	Commutateurs interrupteurs pour mise à la terre.....	N.	1	25
377	1	Galvanomètres horizontaux à boîte en cuivre.....	N.	5	20
"	2	Boîtes en cuivre pour galvanomètres horizontaux.....	N.	0	90
"	3	Disques en verre pour galvanomètres.....	N.	0	10
"	4	Aiguilles pour galvanomètres.....	N.	0	70
381	3	Vis à pointe platinée pour paratonnerre.....	N.	0	90
"	5	Paratonnerres à une bobine sans pointes.....	N.	5	00
"	6	Bobines de paratonnerres.....	N.	0	40
"	8	Fil de fer tenu recouvert de soie pour paratonnerres.....	K.	45	00
"	9	Paratonnerres à papier.....	N.	1	50
"	11	Paratonnerres à pointes multiples et à cage en verre.....	N.	10	75
"	12	Paratonnerres à pointes multiples et à feuille isolante.....	N.	5	20
"	13	Paratonnerres à pointes multiples et à feuille isolante (modèle réduit).....	N.	2	80
"	15	Paratonnerres Bertsch.....	N.	8	00
"	16	Paratonnerres Bertsch (modèle réduit).....	N.	6	30
382	1	Parleurs à relais.....	N.	15	00
"	2	Parleurs à indice (Sambourg).....	N.	17	00
384	1	Rappels par inversion de courant.....	N.	13	00
385	1	Rouets.....	N.	5	50
387	3	Sonneries à trembleur et à moyenne résistance.....	N.	16	50

NUMÉROS de la NOMENCLATURE		DÉSIGNATION DES MATIÈRES OU OBJETS.	UNITÉ ap- pli- cable.	PRIX de L'UNITÉ.	
collectifs.	détaillés.			fr.	c.
387	7	Sonneries d'appartement avec paratonnerre.....	N.	8	00
"	9	Timbres de sonnerie.....	N.	0	60
"	11	Boutons de sonnerie à trois communications.....	N.	2	00
391	5	Agrafes en laiton avec double jeton en os.....	N.	0	20
392	5	Bornes à contre-écrou, petit modèle.....	N.	0	55
394	1	Brides en zinc pour câbles.....	N.	0	02
"	2	Pointes en laiton pour brides en zinc.....	K.	5	00
396	1	Grands cavaliers.....	K.	0	87
"	2	Petits cavaliers.....	K.	1	08
399	1	Dextrine.....	K.	0	40
400	1	Bouteilles d'encre oléique pour appareils.....	N.	0	25
"	2	Pinceaux pour encre oléique.....	N.	0	10
401	2	Fil de cuivre de 2 ^{m/m} (pour postes).....	K.	1	50
"	5	Fil de cuivre recouvert de gutta-percha (modèle de poste).....	K.	8	75
403	1	Bouteilles d'huile fine.....	N.	0	12
408	3	Plots avec rondelle en ébonite.....	N.	0	20
526	2	Vases en verre renforcés pour pile Callaud (grand modèle).....	N.	0	45
"	4	Vases en verre renforcés pour pile Callaud (petit modèle).....	N.	0	25
"	7	Vases en verre pour pile Lalande et Chaperon.....	N.	0	25
"	8	Vases en verre carrés pour pile Leclanché (G. M.).....	N.	0	20
"	9	Vases en verre carrés pour pile Leclanché (P. M.).....	N.	0	15
527	8 bis	Vases poreux à 5 trous pour pile Leclanché G. M. (garnis) sans zinc.....	N.	0	65
"	9 bis	Vases poreux Leclanché garnis avec zinc et charbon solidaires (P. M.).....	N.	0	65
528	2	Zincs Callaud, grand modèle.....	N.	1	00
"	3	Zincs Callaud, grand modèle à spirale.....	N.	1	50
"	4	Zincs Callaud, petit modèle.....	N.	0	75
"	7	Zincs pour pile Lalande et Chaperon.....	N.	0	60
"	8	Zincs pour pile Leclanché G. M.....	N.	0	15
529	7	Charges d'oxyde de cuivre pour éléments Lalande et Chaperon.....	N.	0	40
"	7 bis	Charges de potasse pour éléments Lalande et Chaperon.....	N.	0	50
"	7 ter	Couvercles avec cerous pour éléments Lalande et Chaperon.....	N.	0	45
536	1	Chlorhydrate d'ammoniaque.....	K.	0	70
539	1	Sulfate de cuivre.....	K.	0	70
541	7	Éléments complets Lalande et Chaperon.....	N.	2	20
"	8	Éléments complets Leclanché G. M.....	N.	1	00
"	16	Pile Bloc (élément complet).....	N.	8	00
543	7	Piles portatives de 3 éléments Lalande et Chaperon.....	N.	12	00
"	7 bis	Boîtes doublées en plomb pour pile de 3 éléments Lalande et Chaperon.....	N.	4	00
"	8	Piles portatives de 3 éléments Leclanché G. M.....	N.	5	00
"	8 bis	Boîtes pour piles de 3 éléments Leclanché G. M.....	N.	2	00
549	1	Serre-lames pour piles.....	N.	0	20
557	1	Dictionnaires de l'Académie.....	N.	6	50
"	4	Dictionnaires des postes.....	N.	5	05
595	1	Tampons-brosses.....	N.	0	86
596	6	Blocs au millésime de (), pour ancien timbre à date du télégraphe.....	N.	0	15
"	7	Timbres humides pour bureaux télégraphiques.....	N.	2	10
"	13	Timbres à 4 pièces mobiles, pour bureaux télégraphiques, avec série complète de blocs de jour, de mois, alphabétique et millésime.....	N.	2	68
"	14	Couronnes de timbres avec vis de pression.....	N.	1	63
"	15	Manches de timbres.....	N.	0	32
"	16	Blocs de jours (série complète) pour timbres à 4 pièces.....	N.	0	46
"	17	Blocs de mois (série complète), pour timbres à 4 pièces mobiles.....	N.	0	18
"	18	Blocs alphabétiques pour timbres à 4 pièces mobiles.....	N.	0	02
"	19	Blocs au millésime pour timbres à 4 pièces mobiles.....	N.	0	02
"	20	Boîtes pour séries de blocs pour timbres à 4 pièces mobiles.....	N.	2	80
643	1	Portefeilles de facteur (modèle ordinaire).....	N.	5	00
"	2	Portefeilles de facteur (petit modèle).....	N.	3	20

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — 2^e BUREAU.
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES LIGNES SOUS-MARINES ET DES LIGNES PNEUMATIQUES.
APPAREILS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES. — COMPTABILITÉ-MATIÈRES.

Série des prix du matériel télégraphique d'usage courant.
(Dernières adjudications.)

EXERCICE 1900.

MATÉRIEL DES LIGNES SOUS-MARINES ET DES LIGNES PNEUMATIQUES.

NUMÉROS de la NOMENCLATURE		DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	UNITÉ ap- pli- cable.	PRIX de L'UNITÉ.	
collectifs.	détailés.			fr.	c.
1^o LIGNES SOUS-MARINES.					
129	1	Câble en fil de cuivre recouvert de gutta-percha (âme de câble).	Kilom.	790	00
"	2	Câble sous-marin à 1 conducteur (modèle de mer profonde).....	Idem.	1,145	00
"	3	_____ (modèle intermédiaire).....	Idem.	1,500	00
"	4	_____ à double armure en fer (modèle d'atterrissage).....	Idem.	2,260	00
"	6	Câble sous-marin à 6 conducteurs (modèle de la Manche).....	Idem.	6,800	00
133	2	Fil de jute de 2 ^{m/m}	Kilog.	}	0 80
"	3	_____ de 3 ^{m/m}	Idem.		
"	4	_____ de 5 ^{m/m}	Idem.		
136	2 bis	Fil de fer homogène de 2 ^{m/m} 5, galvanisé.....	Idem.	0	31
"	5	_____ ordinaire de 5 ^{m/m} , galvanisé.....	Idem.	0	29
"	7	_____ de 7 ^{m/m} , galvanisé.....	Idem.	0	27
"	8	_____ de 8 ^{m/m} , galvanisé.....	Idem.	0	25
137	1	Bande de toile de jute goudronnée de 0 ^m 044.....	Mèt. c.	}	0 55
"	2	_____ de 0 ^m 049.....	Idem.		
"	3	_____ de 0 ^m 056.....	Idem.		
"	4	_____ de 0 ^m 062.....	Idem.		
"	5	_____ de 0 ^m 069.....	Idem.		
"	6	_____ de 0 ^m 072.....	Idem.		
2^o LIGNES PNEUMATIQUES.					
755	4	Boîtes en fer pour lignes de 0 ^m 065.....	N.	2	35
"	5	Boîtes-pistons en fer pour lignes de 0 ^m 065.....	N.	4	75
"	6	_____ pour lignes de 0 ^m 080.....	N.	9	40
"	7	Étuis en cuir pour boîtes de 0 ^m 065.....	N.	0	58
"	8	_____ de 0 ^m 080.....	N.	0	73
798	1	Collerettes en cuir pour boîte-piston de 0 ^m 065.....	N.	0	10
"	2	_____ de 0 ^m 080.....	N.	0	15
810	1	Supports en fer pour lignes de 0 ^m 065, type A.....	N.	1	20
"	2	_____ de 0 ^m 080, type A bis.....	N.	1	30
"	3	_____ de 0 ^m 065, type B.....	N.	0	70
"	4	_____ de 0 ^m 080, type B bis.....	N.	0	75
812	1	Tuyaux en fer de 0 ^m 100.....	M.	8	00
"	2	_____ de 0 ^m 080.....	M.	8	00
"	3	_____ de 0 ^m 065.....	M.	5	60

Somerset.....	Perry.....	Ohio.
Springville.....	Utah.....	Utah.
Stanley.....	Chippewa.....	Wisconsin.
Sterling.....	Arenac.....	Michigan.
Tekoa.....	Whitman.....	Washington.
Webb City.....	Jasper.....	Missouri.
Wintbrop.....	Sibley.....	Minnesota.
Wyalusing.....	Bradford.....	Pennsylvanie.

2° Bureaux supprimés à biffer.

NOMS DES BUREAUX.	COMTÉS.	ÉTATS.
Philadelphie, Exposition Station.....	Philadelphie.....	Pennsylvanie.
Rose Hill.....	Onondaga.....	New-York.
West Gardner.....	Worcester.....	Massachusetts.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU.

ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTES. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations à la Nomenclature 500-55 (ancien n° 207) des rues de Paris.

Ajouter à leur ordre alphabétique les indications ci-après :

P. 55. — La-Tour-Maubourg (square).....	27
P. 62. — Maubeuge (square).....	83

Substituer aux indications existantes les indications suivantes :

P. 32. — David (rue).....	101
P. 43. — Frédéric Bastiat (rue).....	9
P. 59. — Magdebourg (rue de).....	106
P. 67. — Normandie (rue de).....	103

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU.
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

Correspon-
dances
adressées
sous
une raison
sociale.

Article 803 bis. — Les correspondances ordinaires, adressées sous une raison sociale, avec indication d'un domicile, sont présentées à ce domicile et livrées, si elles y sont acceptées.

Lorsque ces correspondances ne portent aucune indication de domicile, elles ne sont remises à la personne qui les réclame que sur la production d'un extrait, en due forme, de l'acte d'association, à moins que la raison sociale ne soit notoirement connue dans la résidence.

La production de l'extrait de l'acte d'association est nécessaire dans tous les cas, lorsqu'il s'agit d'objets chargés ou recommandés. Cet extrait est conservé dans les archives du bureau.

Correspon-
dances
adressées
sous
une marque
de
commerce
ou de
fabrique.

Article 803 ter. — Les correspondances ordinaires portant pour suscription une marque de commerce ou de fabrique, avec indication d'un domicile, sont présentées à cette adresse et livrées si elles y sont acceptées. Lorsque ces correspondances ne portent aucune désignation de domicile, elles ne peuvent être remises à la personne qui en réclame la livraison, dans sa résidence, que sur la production d'un certificat du greffe du Tribunal de commerce de l'arrondissement, attestant que cette marque est sa propriété. Ce certificat est toujours exigé pour la livraison des objets chargés ou recommandés, même quand la suscription comporte l'indication d'un domicile.

Cette pièce est conservée dans les archives du bureau.

Intercaler à la table alphabétique et analytique des articles de l'Instruction générale, page 287 : « Cas particuliers de distribution » à la suite de : « Correspondances adressées sous un pseudonyme », les indications ci-après :

- « Correspondances adressées sous une raison sociale..... 803 bis.
- « Correspondances adressées sous une marque de commerce ou de fabrique..... 803 ter.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTÉRIEURE.

Annotation à l'Instruction générale des postes.

Article 567. — Premier paragraphe. — A partir de la neuvième ligne,

Au lieu de :

Ainsi préparée, l'étiquette est fixée, par la partie supérieure, à la gorge du sac

au moyen de deux tours de ficelle sans nœud entourant à la fois la gorge du sac, etc.

Lire :

Ainsi préparée, l'étiquette est fixée, par sa partie supérieure, à la gorge du sac, au moyen de deux tours de ficelle sans nœud entourant à la fois, et serrant aussi fortement que possible, la gorge du sac et l'étiquette. Après un nœud double et également très serré, les extrémités de la ficelle sont fixées sur la partie supérieure de l'étiquette au moyen d'un cachet à la cire, placé tout près du nœud, en le laissant à découvert.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 4° BUREAU.
TARIFS, FRANCHISES ET CONTRAVENTIONS.

Annotation à l'Instruction générale des Postes.

Comme conséquence de l'arrêté ministériel en date du 19 février 1900, il y a lieu de modifier comme suit le texte du deuxième alinéa de l'article 127 de l'Instruction générale :

« Les timbres-poste émis en France sont de quinze valeurs différentes distinguées chacune par une couleur particulière : 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 centimes, 1 franc, 2 francs et 5 francs. »

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 1^{er} BUREAU.
CONTRÔLE ET ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

Article 189, page 61, ligne 10. — Après les mots : « de l'enregistrement », ajouter : « et des gérants autorisés, sur leur demande, à vendre du papier timbré, lesquels. . . . »

Article 2032, page 11 du tome 3. — Supprimer le paragraphe 5 commençant par les mots « A Paris », et se terminant par « deux jours ».

Article 2042, page 13 du tome 3. — Remplacer la rédaction actuelle des deux premières lignes par la suivante :

« En cas d'insuffisance de fonds, et pour assurer le paiement des dépenses assignées sur leur caisse ou pour satisfaire aux demandes de fonds de subvention qui leur parviennent, les receveurs des bureaux situés dans les. . . ».

Article 2043, même page. — Ajouter un alinéa ainsi conçu :

« Les receveurs des bureaux situés dans les chefs-lieux d'arrondissement peuvent demander des fonds de subvention pour satisfaire aux demandes de numéraire qui leur sont transmises par leurs collègues de l'arrondissement. »

Article 2044, page 14, 4^e alinéa. — Biffer les trois dernières lignes, à partir des mots : « Dans ce dernier cas ».

Même article, 5^e alinéa, 4^e ligne. — Intercaler entre les mots « procurant » et « à la caisse » les mots suivants : « pour son propre compte et au moyen d'un récépissé souscrit par lui ».

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 1^{er} BUREAU. — CONTRÔLE ET
ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES.

2^e BUREAU. — ORDONNANCEMENT DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. —
VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

Article 2394. — Modifier ainsi qu'il suit les trois dernières lignes : « Ils doivent se conformer, dans l'un et l'autre cas, aux dispositions des articles 2419 à 2433 ».

3^e volume, page 121, chapitre III. — Au titre : « Bureaux télégraphiques secondaires non fusionnés », ajouter les mots : « et Bureaux téléphoniques municipaux gérés par des facteurs-receveurs ».

Article 2423. — Aux mots : « En fin de journée, le gérant du bureau télégraphique » ajouter : « ou du bureau téléphonique s'il est facteur-receveur ».

Articles 2428 et 2429. — Dans la manchette, biffer le mot : « télégraphiques ».

Article 2430. — Aux mots : « Les gérants des bureaux télégraphiques secondaires non fusionnés » ajouter : « ou des bureaux téléphoniques municipaux s'ils sont facteurs-receveurs ».

Article 2431. — Aux mots : « Le gérant d'un bureau télégraphique secondaire non fusionné » ajouter : « ou d'un bureau téléphonique municipal s'il est facteur-receveur ».

Article 2446. — Ajouter à la fin : « ou facteur-receveur. »

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Annotations au Tarif des Postes.

(Édition de 1899.)

Page 37. — Colonne 1. — Au bas de la page, remplacer : Voir la note 1, page 24, par : Voir la note 1, page 32.

Pages 121 et 123, renvoi 2, au bas de la page, biffer : Sitia et Hierapetra.

Page 135. — Biffer : San-Nicolo et tout ce qui s'y rapporte.

Page 138. — Renvoi 4, au bas de la page, biffer : Hierapetra, San-Nicolo et Sitia.

RÉGIME INTÉRIEUR.

Page IV. — Colonne 3. — Biffer le 3^e alinéa de la note qui figure en face de Mandats de poste, et qui commence par ces mots : Une taxe supplémentaire, etc.

Même page, même colonne, en face de : Mandats de recouvrement, biffer ce qui est relatif à la taxe supplémentaire de change.

RÉGIME INTERNATIONAL.

Tableau III. — Page 5. — Apporter les modifications suivantes.

Titre : Retrait et rectifications d'adresses des correspondances.

1^{er} alinéa : Les agents se conformeront, en ce qui concerne les formalités à remplir pour obtenir le retrait ou la rectification de l'adresse des correspondances, aux Indications de l'Instruction générale, titre II, chapitre III.

2^o alinéa : La liste ci-dessous comprend : la nomenclature des pays qui admettent les demandes de retrait et de rectifications d'adresses, etc... (le reste sans changement).

1^o Pays qui admettent les demandes de retrait et de rectifications d'adresses, dans le tableau, à côté de : Égypte et Espagne, placer le nombre (10).

Remplacer en face de ces pays, dans la 4^e colonne, le chiffre 1 par un guillemet.

Inscrire, dans la colonne 5 : (10) [les demandes de retrait doivent être adressées au Directeur général des Postes du pays destinataire].

Tableau VII, page 33. — Renvoi 4, au bas de la page. — Remplacer la rédaction actuelle par la rédaction suivante :

Si le montant de la déclaration est exprimé en monnaie russe, les agents doivent en opérer la conversion en monnaie française, au taux de 1 rouble = 2 fr. 66, et indiquer, sur l'enveloppe, par de nouveaux chiffres placés à côté ou au-dessous des chiffres représentatifs du montant de la déclaration primitive, l'équivalent de celle-ci en francs et centimes.

Il suffit, pour obtenir la valeur en francs et centimes, d'une somme exprimée en roubles, de multiplier le nombre de roubles par 8, et de diviser le produit par 3.

$$\text{Exemple : } 110 \text{ roubles} = \frac{110 \times 8}{3} = 293 \text{ fr. } 33.$$

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Annotations à la Nomenclature des escales.

N° 155. — En face de Papeete, inscrire :

Colonne 3 : Queenstown (voie des paquebots anglais et de New-York).

Colonne 4 : Les jeudis 8 mars, 5 avril, 3 et 31 mai.

Colonne 5 : Les mardis soir 6 mars, 3 avril, 1^{er} et 29 mai (Paris à Calais 2^o).

Colonne 6 : (1^{re} partie) Paris à Calais 2^o.

(2^e partie) Paris sauf les jours de départ indiqués colonne 5.

Colonne 7 : 52 jours. — Remplacer également par cette indication celle qui figure déjà dans cette colonne en face de Papeete, voie du Havre.

Colonne 8 : *Idem*.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Errata à l'annexe (n^o 2) au Bulletin mensuel n^o 2, de février 1900.

Page 113. — 5^e ligne, — Au lieu de 93, lire : 39.

Page 114. — Annotation à la Nomenclature des escales (édition de 1900). —
3^e alinéa, lire : N^{os} 17, 35 et 60, colonne 3, au-dessous d'Anvers, et n^o 133 *bis*,
colonne 3, au-dessous de Bordeaux, etc... (le reste sans changements),

1^{er} alinéa, lire : page 67, n^o 134, colonne 4, etc... (le reste sans changements.)

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer, mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre. 1	DESTINATIONS. 2	DATES des départs. 3	PORTS de départ. 4	NOMS des bâtiments. 5	NATURE des bâtiments. 6	CAPITAINES, armateurs ou agents. 7
§ 1 ^{er} . — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).						
1	Cayenne	15 avril...	Le Havre..	Général-Chanzy.	Voilier...	De Samery..
2	Pointe-à-Pitre.....	15	Idem.....	Normandie . . .	Idem.....	H. Auger.
3	Saint-Pierre (Mar- tinique).	20	Idem.....	X.....	Idem.....	Amband frères.
4	Fort-de-France(Mar- tinique).	20	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).						
1	Antofogasta.....	9 avril...	Le Havre..	Cervantes.....	Steamer...	Lamport et Holt.
2	Arica	9	Idem.....	Cervantes . . .	Idem.....	Idem.
3	Bahia	17	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
4	Idem	27	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
5	Buenos-Ayres	10	Idem.....	California. . . .	Idem.....	Idem.
6	Idem	20	Idem.....	Paranagua. . . .	Idem.....	Idem.
7	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
8	Cap-Haïtien	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Gb. Tricot.
9	Caracas.	15	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
10	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
11	Carthagène.....	15	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
12	Idem	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
13	Les Cayes.....	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
14	Céara	22	Idem.....	Lisbonnense. . .	Idem.....	Cunard.
15	Colon	30	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
16	Coronel	9	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature, aux conditions indiquées par le Tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
17	Coquimbo.....	9 avril....	Le Havre..	Cervantes.....	Steamer...	Lamport et Holt.
18	Curacao.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Ch. Tricot.
19	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
20	Desterro.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	A. C. de Freitas.
21	Gonaïves.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
22	Iquique.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.
23	Itacoatiara.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Idem.
24	Iquitos.....	5.....	Idem.....	Augustine.....	Idem.....	J.-M. Currie.
25	Idem.....	12.....	Idem.....	Cearense.....	Idem.....	Cunard.
26	Jaemel.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
27	Jérémie.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Idem.
28	La Guaira.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
29	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
30	Lima.....	9.....	Idem.....	Ceruantès.....	Idem.....	Lamport et Holt.
31	Manaôs.....	5.....	Idem.....	Augustine.....	Idem.....	J.-M. Currie.
32	Idem.....	12.....	Idem.....	Cearense.....	Idem.....	Cunard.
33	Maragnan.....	22.....	Idem.....	Lisbonnense.....	Idem.....	Idem.
34	Mayaguez.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
35	Mollendo.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.
36	Montevideo.....	10.....	Idem.....	California.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
37	Idem.....	20.....	Idem.....	Paranagua.....	Idem.....	Idem.
38	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
39	Monte-Christy.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
40	Para.....	5.....	Idem.....	Augustine.....	Idem.....	J.-M. Currie.
41	Idem.....	12.....	Idem.....	Cearense.....	Idem.....	Cunard.
42	Paranagua.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	A.-C. de Freitas.
43	Pernambuco.....	17.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
44	Idem.....	27.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
45	Ponce (Porto-Rico).....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
46	Port-au-Prince.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
47	Port-de-Paix.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Idem.
48	Port-Lannion.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
49	Progreso.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
50	Puerto-Cabello.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
51	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
52	Puerto-Plata.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Idem.
53	Rio-de-Janeiro.....	7.....	Idem.....	Ville de San Nicolas.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
54	Idem.....	17.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
55	Idem.....	27.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
56	Rio-Grande-do-Sul.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	A.-C. de Freitas.
57	Salaverry.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.
58	Sanchez.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
59	Savanilla.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
60	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
61	San-Domingo.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
62	Santos.....	7.....	Idem.....	Ville de San Nicolas.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
63	Idem.....	17.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
64	Idem.....	27.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
65	San-Juan-de-Porto-Rico.....	26.....	Idem.....	Galicia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
66	Saint-Thomas.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Idem.
67	Idem.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
68	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
69	Santo-Paulo.....	7.....	Idem.....	Ville de San Nicolas.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
70	Idem.....	17.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
71	Idem.....	27.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
72	Talcahuano.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.
73	Ténériffe.....	10.....	Idem.....	California.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
74	Idem.....	20.....	Idem.....	Paranagua.....	Idem.....	Idem.
75	Tampico.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Ch. Tricot.
76	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
77	Valparaiso.....	9.....	Idem.....	Cervantes.....	Idem.....	Lamport et Holt.
78	Vera Cruz.....	15.....	Idem.....	Hungaria.....	Idem.....	Ch. Tricot.
79	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 4° BUREAU.
TARIFS, FRANCHISES ET COLIS POSTAUX.

Franchises postales. — Publication d'un 206° supplément au Manuel des franchises postales et d'un 20° supplément à l'Annexe audit Manuel (franchises militaires). — Modifications à apporter au Manuel des franchises postales.

Inspecteurs divisionnaires et départementaux du travail. — *Commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents.* — *Lieutenant indépendant des douanes françaises et receveur des douanes françaises à Vintimille (Italie).*

Un décret, en date du 21 février 1900, a admis à circuler en franchise, par la poste, la correspondance de service que les inspecteurs du travail ont à échanger avec les présidents et secrétaires de syndicats professionnels et de bourses du travail.

Un second décret, du 7 mars 1900, a concédé la franchise postale, sous bandes, avec faculté de fermer, en cas de nécessité, à la correspondance de service échangée, dans toute la République, entre les commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents, d'une part, et les préfets, les sous-préfets, les commandants des bureaux de recrutement, les directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre et les présidents des conseils d'administration des bâtiments et dépôts, d'autre part.

Enfin, un troisième décret, rendu le 7 mars 1900, a admis à bénéficier de la franchise postale :

1° La correspondance de service échangée entre le lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie) et un certain nombre de fonctionnaires des douanes du département des Alpes-Maritimes ;

2° Les bulletins d'analyse échangés entre le receveur des douanes françaises à Vintimille (Italie) d'une part, et les chimistes en chef des laboratoires des finances de Nice et de Marseille, d'autre part.

En conséquence de ces trois décrets, il y a lieu d'ajouter au Manuel des franchises postales et à l'Annexe à ce Manuel les 206° et 20° suppléments publiés ci-après et d'apporter, en outre, les modifications suivantes au Manuel des franchises postales :

Article 8 de l'Ordonnance du 17 novembre 1844, page xv, après le paragraphe 78, ajouter le paragraphe suivant :

« Paragraphe 79. — La correspondance échangée, sous plis fermés, entre les inspecteurs du travail et les présidents et secrétaires de bourses du travail, de syndicats et d'union de syndicats professionnels (décret du 21 février 1900). »

Article 10 de l'Ordonnance du 17 novembre 1844, page xxvi, ajouter au paragraphe 19, à la suite de : (décision ministérielle du 4 juillet 1851 et avis du Conseil d'État du 13 avril 1861) : « et de celle visée au paragraphe 79 de l'article 8 (décret du 21 février 1900) ».

206° SUPPLÉMENT AU

MANUEL DES FRANCHISES.

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES			FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.	
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.		Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.		
										1
51	Brigadier des douanes à Castellon.....	F (au-dessous de la 3 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	7 mars 1900.	
51	Brigadier des douanes à Garavan.....	G (au-dessous de la 3 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
53	Capitaine des douanes à Breil.....	K (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
53	Capitaine des douanes à Cannes.....	L (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
53	Capitaine des douanes à Isola.....	M (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
53	Capitaine des douanes à Monaco.....	N (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
53	Capitaine des douanes à Nice.....	O (au-dessous de la 4 ^e accolade).	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
73	Chimiste en chef du laboratoire des finances à Marseille (1).....	F (au-dessous de la 1 ^{re} accolade).....	Receveur des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
73	Chimiste en chef du laboratoire des finances à Nice (1).....	G (au-dessous de la 1 ^{re} accolade).....	Receveur des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
175	Commissaires du gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents.....	G (au-dessous de la 8 ^e accolade).....	Commandants des bureaux de recrutement*.....	S. B.*	"	Toute la République.	"	"	Idem.	
			Directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre*.....	S. B.*	"	Idem.	"	"	Idem.	
			Préfets*.....	S. B.*	"	Idem.	"	"	Idem.	
			Présidents des conseils d'administration des bâtiments et des dépôts*.....	S. B.*	"	Idem.	"	"	Idem.	
			Sous-préfets*.....	S. B.*	"	Idem.	"	"	Idem.	
255	Directeur des douanes à Nice.....	B (en regard du contresignataire).....	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*.....	S. B.	"	"	"	"	Idem.	
271	Directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre.....	K (en regard du contresignataire).....	Commissaires du gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents*.....	S. B.*	"	Toute la République.	"	"	Idem.	
441	Inspecteurs départementaux du travail.....	J (au-dessous de la 4 ^e accolade).....	Présidents et secrétaires {	de bourses du travail*.....	L. F.	"	Circ. Insp. du travail.	"	"	21 février 1900.
				de syndicats professionnels*.....	L. F.	"	Idem.	"	"	Idem.
				d'unions de syndicats professionnels*.....	L. F.	"	Idem.	"	"	Idem.

(1) Pour l'envoi des bulletins d'analyse.

INDI- CATION des pages du Manuel des fran- chises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES			FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.	
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.		Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.		10.
445	Inspecteurs divisionnaires du travail	G (au-dessous de la 4 ^e accolade)	Présidents et secrétaires	de bourses du travail* de syndicats professionnels* d'union de syndicats professionnels*	L. F. L. F. L. F.	Circ. Insp. du travail. Idem. Idem.	" " "	" " "	21 février 1900. Idem. Idem.	
447	Inspecteur des douanes à Nice	I (au-dessous de la 7 ^e accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	7 mars 1900.	
493	Lieutenant des douanes à Fonten	B (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	Idem.	
493	Lieutenant des douanes à Nice	C (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	Idem.	
493	Lieutenant des douanes à Sospel	D (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	Idem.	
493	Lieutenant indépendant des douanes à Saint-Martin-Vésubie	E (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	Idem.	
493	Lieutenant indépendant des douanes à Saint-Tropez	F (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)*		S. B.	"	"	"	Idem.	
493	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie)	G (au-dessous de la 1 ^{re} accolade)	Directeur des douanes à Nice*	Brigadiers des douanes à	Castellan*	S. B.	"	"	Idem.	
					Garavan*	S. B.	"	"	Idem.	
					Breil*	S. B.	"	"	Idem.	
					Cannes*	S. B.	"	"	Idem.	
					Isola*	S. B.	"	"	Idem.	
					Monaco*	S. B.	"	"	Idem.	
					Nice*	S. B.	"	"	Idem.	
					Fontan*	S. B.	"	"	Idem.	
					Nice*	S. B.	"	"	Idem.	
					Sospel*	S. B.	"	"	Idem.	
	Saint-Martin-Vésubie*	S. B.	"	"	Idem.					
	Saint-Tropez*	S. B.	"	"	Idem.					
	Receveur principal des douanes à Nice*	S. B.	"	"	Idem.					
561	Préfets des départements	O (en regard du contresignataire)	Commissaires du gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents*		S. B.*	Toute la République.	"	"	Idem.	
507	Présidents des bourses du travail	N (au-dessous de la 8 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail* Inspecteurs divisionnaires du travail*		L. F. L. F.	Circ. Insp. du travail. Idem.	" "	" "	21 février 1900. Idem.	

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES			FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.		Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
617	Présidents des conseils d'administration des bâtiments et dépôts	A (en regard du contresignataire)	Commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents *	S. B.*	"	Toute la République.	"	"	7 mars 1900.
630	Présidents de syndicats professionnels	R (au-dessous de la 4 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail * Inspecteurs divisionnaires du travail *	L. F. L. F.	"	Circ. Insp. du travail. Idem.	"	"	21 février 1900. Idem.
639	Présidents d'union de syndicats professionnels	S (au-dessous de la 4 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail * Inspecteurs divisionnaires du travail *	L. F. L. F.	"	Idem. Idem.	"	"	Idem. Idem.
663	Receveur des douanes françaises à Vintimille [Italie] (1)	R (au-dessous de la 9 ^e accolade)	Chimistes en chef des laboratoires des finances, à Marseille * Nice *	S. B. S. B.	"	Idem. Idem.	"	"	7 mars 1900. Idem.
679	Receveur principal des douanes à Nice	N (au-dessous de la 2 ^e accolade)	Lieutenant indépendant des douanes françaises à Vintimille (Italie) *	S. B.	"	Idem.	"	"	Idem.
683	Secrétaires de bourses du travail	Q (au-dessous de la 10 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail * Inspecteurs divisionnaires du travail *	L. F. L. F.	"	Idem. Idem.	"	"	21 février 1900. Idem.
683	Secrétaires de syndicats professionnels	R (au-dessous de la 10 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail * Inspecteurs divisionnaires du travail *	L. F. L. F.	"	Idem. Idem.	"	"	Idem. Idem.
683	Secrétaires d'union de syndicats professionnels	S (au-dessous de la 10 ^e accolade)	Inspecteurs départementaux du travail * Inspecteurs divisionnaires du travail *	L. F. L. F.	"	Idem. Idem.	"	"	Idem. Idem.
709	Sous-Préfets	I (en regard du contresignataire)	Commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents *	S. B.*	"	Toute la République.	"	"	7 mars 1900.

(1) Pour l'envoi des bulletins d'analyse.

20^e SUPPLÉMENT A L'ANNEXE AU MANUEL

DES FRANCHISES. (Franchises du service militaire.)

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES			FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.		Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
33	Commandants des bureaux de recrutement	C (en regard du contresignataire)	Commissaires du Gouvernement près les conseils de guerre maritimes permanents *	S. B.*	"	Toute la République.	"	"	7 mars 1900.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2^o BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE
DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

**État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de décembre
des années 1899 et 1898.**

FRANCE.

N ^{os} des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE DÉCEMBRE.		DIFFÉRENCES POUR 1899.			
		1899.		Augmentat ^{ions}			
		fr.	c.	fr.	c.		
	1^o POSTES.						
1	Produit net des taxes de correspon- dances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	25,441,179	33	24,508,621	94	932,557	39
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux.....	794,019	34	755,184	86	38,834	48
3	Droits perçus sur les bons de poste...	32,756	50	37,014	80	"	4,258 30
4	Recettes diverses et accidentelles....	44,226	21	98,567	69	"	54,341 48
	TOTAUX.....	26,312,181	38	25,399,389	29	971,391	87
							58,599 78
	2^o TÉLÉGRAPHES.			EN PLUS en 1899.....		912,792^f 09^c	
5	Produit net des taxes des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers..	3,428,569	38	3,129,709	72	298,859	66
6	Remboursements par divers établis- sements du traitement d'agents du ser- vice postal, télégraphique, télépho- nique et de frais de surveillance...	3,236	40	10,055	01	"	6,818 52
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé...	30,247	78	32,269	63	"	2,021 85
8	Recettes diverses et accidentelles....	73,976	80	83,540	05	"	14,563 25
	TOTAUX.....	3,536,030	45	3,260,574	41	298,859	66
							23,403 62
	3^o TÉLÉPHONES.			EN PLUS en 1899.....		275,456^f 04^c	
9	Produit des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	344,339	16	298,624	50	45,714	66
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	1,385,747	34	1,357,053	96	28,693	38
11	Produit des abonnements supplémen- taires pour la transmission de télé- grammes par le téléphone.....	7,609	80	8,107	30	"	497 50
12	Recettes diverses et accidentelles....	11,187	49	7,698	55	3,488	94
	TOTAUX.....	1,748,883	79	1,671,484	31	77,896	98
							497 50
				EN PLUS en 1899.....		77,399^f 48^c	
RÉCAPITULATION.							
		MOIS DE DÉCEMBRE		DIFFÉRENCES POUR 1898.			
		1899.		1898.			
				Augmen- tation.	Diminution.		
1 à 4	Produits postaux.....	26,312,181	38	25,399,389	29	971,391	87
5 à 8	Produits télégraphiques.....	3,536,030	45	3,260,574	41	298,859	66
9 à 12	Produits téléphoniques.....	1,748,883	79	1,671,484	31	77,896	98
	TOTAUX du mois de décembre	31,597,095	62	30,331,448	01	1,348,148	51
	Mois antérieurs.....	224,588,380	88	214,141,738	16	11,729,755	24
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	256,185,476	50	244,473,186	17	13,077,903	75
							1,365,613 42
				EN PLUS en 1899.....		11,712,290^f 33^c	

État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de décembre
des années 1899 et 1898.

ALGÉRIE.

N ^{os} des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECouvreMENTS DU MOIS DE DÉCEMBRE.		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
		1899.	1898.	Augmentat ^{ions}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1^o POSTES.					
1	Produit net des taxes des correspon- dances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	482,800 61	415,053 43	67,747 18	"
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux.....	36,380 46	28,780 97	7,599 49	"
3	Droits perçus sur les bons de poste...	342 50	168 75	173 75	"
4	Recettes diverses et accidentelles....	97 60	1,359 00	"	1,261 40
	TOTAUX.....	519,621 17	445,362 15	75,520 42	1,261 40
		EN PLUS en 1899.....		74,259^f 02^c	
2^o TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net des taxes des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.	117,991 05	123,279 45	"	5,288 40
6	Remboursements par divers établisse- ments du traitement d'agents du ser- vice postal, télégraphique, télépho- nique et de frais de surveillance....	"	"	"	"
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	1,609 27	3,076 04	"	1,466 77
8	Recettes diverses et accidentelles....	2,418 00	3,444 00	"	1,026 00
	TOTAUX.....	122,018 32	129,799 49	"	7,781 17
		EN MOINS en 1899.....		7,781^f 17^c	
3^o TÉLÉPHONES.					
9	Produits des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	1,728 78	1,559 78	169 00	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	25,080 46	27,871 94	"	2,791 48
11	Produit des abonnements supplémen- taires pour la transmission de télé- grammes par le téléphone.....	"	"	"	"
12	Recettes diverses et accidentelles....	29 97	55 63	"	25 66
	TOTAUX.....	26,830 21	29,487 35	169 00	2,817 14
		EN MOINS en 1899.....		2,648^f 14^c	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS DE DÉCEMBRE		DIFFÉRENCES POUR 1899.	
		1899.	1898.	Augmen- tation.	Diminution.
1 à 4	Produits postaux.....	519,621 17	445,362 15	75,520 42	1,261 40
5 à 8	Produits télégraphiques.....	122,018 32	129,799 49	"	7,781 17
9 à 12	Produits téléphoniques.....	26,830 21	29,487 35	169 00	2,817 14
	TOTAUX du mois de décembre	668,478 70	604,648 99	75,689 42	11,859 71
	Mois antérieurs.....	4 313,855 02	4,113,280 70	299,820 40	99,246 08
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	4,982,333 72	4,717,929 69	375,509 82	111,105 79
		EN PLUS en 1899.....		264,404^f 03^c	

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET CONTRÔLE.

Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de février 1900.

Versements reçus de 302,408 déposants, dont 44,222 nouveaux.....		35,748,975 ^f 71 ^c
Remboursements à 108,808 déposants, dont 19,404 pour solde.....	24,257,502 ^f 77 ^c	} 24,824,576 ^f 00
Rentes achetées à 488 déposants pour un capital de.....	567,073 23	
Excédent des versements.....		10,924,399 71

Nombre de comptes existant au 28 février 1900 : 3,413,186

PERSONNEL. — 2^e BUREAU.

Faits divers.

ACTES DE PROBITÉ.

M. LAFFAILLE, courrier auxiliaire de Pau à Oloron (Basses-Pyrénées), a trouvé, dans les environs de la gare de cette dernière localité, un portefeuille qui a été rendu à son propriétaire et qui contenait un billet de banque de 100 francs et des timbres-poste représentant une valeur de 2 fr. 55.

M. JOUAULT (Alphonse), facteur enfant à la recette principale de Rouen, a trouvé, dans la salle d'attente du bureau, un billet de banque de 100 francs qu'il a remis immédiatement au guichet des paiements où l'intéressé l'a réclamé.

M. HOUTMANN, gardien de bureau, ayant trouvé dans le service des remboursements à vue de la Caisse nationale d'épargne, un bon de 100 francs au porteur du Crédit foncier de France, s'est empressé de le remettre à l'agent comptable de la Caisse.

M. PARIS, facteur à la recette principale de la Seine (4^e rayon de distribution), s'est empressé de remettre au receveur du bureau de Paris n^o 14 un porte-monnaie, contenant la somme de 101 fr. 75, qu'il avait trouvé dans la salle d'attente dudit bureau et qui a été rendu à son propriétaire.

M. MARTIN, facteur rural au bureau de Cogolin (Var), a remis à son receveur deux billets de banque de 100 francs qu'il avait trouvés sur la tablette de la salle d'attente. Cette somme a été rendue à la personne intéressée.

M. GARRIGUES, facteur rural à Lauzès (Lot), a trouvé sur la voie publique, en cours de tournée, un titre de 90 francs et des papiers assez importants qu'il s'est empressé de remettre à la personne qui les avait perdus.

M. HILPIRE, gardien de bureau ambulante à la ligne de l'Est, a trouvé un billet de banque de 100 francs qui a été rendu à qui de droit.

M. PRESNE, facteur téléphoniste au bureau de Paris n° 5, a trouvé un billet de banque de 100 francs qui a été rendu à la personne qui l'avait perdu.

M. CAUSSANEL, brigadier-facteur à Rodez, a remis à la personne à qui il appartenait un pendent d'oreille en brillants, d'une valeur de 1,800 francs, qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. DULOUT, gardien de bureau à la Caisse nationale d'épargne, a trouvé, en dépouillant des demandes de remboursement, trois billets de banque de 100 francs, dans un livret de la Caisse nationale d'épargne. Ces billets ont été immédiatement renvoyés à l'ayant droit.

M. BOULLON, gardien de bureau à Saumur (Maine-et-Loire), a trouvé, dans la salle d'attente du bureau, une lettre valeur déclarée 200 francs, qu'il a immédiatement remise au commis principal de service.

M. CROZAT, facteur à la recette principale de la Seine, a trouvé, dans la salle d'attente du bureau de Paris n° 43, deux billets de banque de 100 francs, qui ont pu être rendus à qui de droit.

M. CONTINSUZA, facteur des télégraphes au bureau de Clermont-Ferrand, central, ayant trouvé un porte-monnaie, contenant 900 francs en billets de banque, l'a remis à la propriétaire.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

M. LANGLAIS, facteur des télégraphes au bureau du Mans (central), a arrêté un cheval emporté.

M. FALOURD, facteur local à l'Île-d'Elle (Vendée), a, avec l'aide d'une autre personne, retiré de l'eau une dame qui était en danger de se noyer.

M. SOURD, ouvrier d'équipe des télégraphes à Saint-Étienne (Loire), a arrêté un cheval emporté.

M. VAUTRIN, facteur à Remiremont (Vosges), a sauvé la vie à une enfant de 18 mois qui était tombée dans l'auge assez profonde d'une fontaine.

M. HINAUX, facteur-receveur au Mesnil-Saint-Denis (Oise), a, à deux reprises, arrêté un cheval emporté.

M. BONNET, facteur local à Usseil (Corrèze), a contribué à arrêter un malfaiteur qui s'était évadé de la maison d'arrêt de cette ville.

M. VALLET, facteur de ville à Voiron (Isère), a arrêté un cheval emporté.

CABINET. — SECRÉTARIAT.

Nomination et promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Par décret du 19 février 1900, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, est nommé dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

M. **Jacques** (Désiré-Émile), directeur de l'Office des Postes et des Télégraphes de la régence de Tunis ; 37 ans de services administratifs. — Chevalier du 24 juin 1886.

Par décret du 25 février 1900, rendu sur la proposition du Président du conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, est nommé dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier :

M. **Dubié** (Louis), chef du service télégraphique au Ministère de l'Intérieur ; 35 ans de service.

PERSONNEL. — 1^{er} et 2^e BUREAUX.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. francs.	GRADES	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. francs.
MM. Fleury	Directeur...	Blois.....	7,000	Directeur...	Bourges.....	7,000
Pomey.....	Inspecteur in- génieur.	Direct ^{on} des services électriques.	5,500	Inspecteur — ingénieur.	Vérificat. et récep. du matériel.	5,500
Bigot de la Touanne.	<i>Idem</i>	Vérificat. et récep. du matériel.	5,500	<i>Idem</i>	Direction des ser- vices électriques.	5,500
Viala.....	Sous-inspec- teur.	Mézières.....	3,500	Sous-inspec- teur.	Ajaccio.....	3,500
Boyé.....	Sous-ingén ^r .	Dijon.....	2,500	Sous-ingén ^r .	Châlons-sur-Marne.	2,500
Poussé.....	Inspecteur...	Grenoble.....	4,000	Inspecteur...	Bourges.....	4,000
Filhiot.....	<i>Idem</i>	Bourg.....	5,000	<i>Idem</i>	Grenoble.....	5,000
Puget.....	Rédacteur...	Direction de l'explo- itation postale.	3,500	Sous-inspec- teur.	La Réunion.....	3,500
Piat.....	Commis.....	Châteauroux.....	1,800	Rédacteur...	Chaumont.....	1,900
Hayes.....	Rédacteur...	Cabinet-contentieux	3,500	Même grade.	Même résidence...	4,000
Gesland.....	<i>Idem</i>	Direction de l'explo- itation électrique.	3,500	Même grade.	Même résidence...	4,000
Siegfried.....	Adjudant...	1 ^{er} régiment d'artil- lerie.	Expédition ^{re} .	Direction de l'ex- ploitation postale.	1,500
Halphen.....	144 ^e régiment d'in- fanterie.	<i>Idem</i>	Administration cen- trale.	1,500
Jalras.....	<i>Idem</i>	Demeurant à Nérac.	<i>Idem</i>	Carcassonne.....	Ron, 1,500
M ^{me} Floquet.....	Dame empl..	En disponibilité...	Dame em- ployée.	Direction de la comptabilité.	1,300
MM. Jacques.....	Receveur....	Rambervillers.....	3,500	Receveur...	Saint-Dié.....	3,500
Bernont.....	Commis prin- cipal.	Épinal, rue Thiers.	3,600	<i>Idem</i>	Rambervillers...	3,500
de Villeneuve.	Receveur....	Tiaret.....	3,500	<i>Idem</i>	Mostaganem.....	3,500
M ^{lle} Putol.....	Receveuse...	Jarnioux.....	1,400	Receveuse...	Chatillon - de - Mi- chaille.	1,400
M ^{me} Roussel.....	<i>Idem</i>	Le Pallet.....	1,400	<i>Idem</i>	Sautron.....	1,400
M ^{lle} Aubry de Ma- romont.	<i>Idem</i>	Guenrouët.....	1,400	<i>Idem</i>	Le Pallet.....	1,400
MM. Marrou.....	Receveur....	Lalinde.....	1,400	Receveur...	Macheconl.....	1,400
Latour.....	<i>Idem</i>	Pujols.....	1,200	<i>Idem</i>	Lalinde.....	1,200
M ^{lle} Miran.....	Receveuse...	Paujas.....	1,400	Receveuse...	Pujols.....	1,400
MM. Forestier (J.F.)	Sous-officier.	Receveur...	Paujas.....	1,000
Chabert (P.-J. H.)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	Plougouver.....	1,000
Constant.....	Insp. adjoint à l'Insp. g ^{le}	7,000	Recev. princ.	Marseille.....	7,000
M ^{me} Mériaux.....	Receveuse...	Rouvroy.....	1,200	Receveuse...	Hersin-Coupigny...	1,200
M ^{lles} Bossu.....	Dame empl..	Saint-Pol.....	1,300	<i>Idem</i>	Rouvroy.....	1,200
Cavignaux.....	<i>Idem</i>	Arras.....	1,400	<i>Idem</i>	Estrée-Blanche...	1,400
MM. Alexandre.....	Rédacteur...	Direction de l'expl. postale.	3,500	Receveur...	Argentan.....	3,500
Holstein.....	Receveur....	Champagney.....	1,600	<i>Idem</i>	Beaucourt.....	1,600
M ^{me} Dornier.....	Receveuse...	Feschcs-le-Châtel.	1,200	Receveuse...	Champagney.....	1,200
M. Hubert.....	Receveur....	Saint-Remy-du-Plain	1,400	Receveur...	Marolles-les-Brault.	1,400
M ^{lles} Richard.....	Dame empl..	Paris, central.....	1,100	Receveuse...	S ^t -Rémy-du-Plain...	1,200
Lurienne.....	Receveuse...	S ^t Jean-des-Baisants	1,200	<i>Idem</i>	Gouville.....	1,200
Sorel.....	Dame empl..	Valognes.....	1,200	<i>Idem</i>	S ^t -Jean-des-Baisants	1,200
Durac.....	Receveuse...	Galan.....	1,400	<i>Idem</i>	Tournay.....	1,600
M ^{me} v ^e Schnéeberger	<i>Idem</i>	S ^t -Aubin-sur-Aire...	1,000	<i>Idem</i>	S ^t -Jouan-de-l'Isle...	1,000
M ^{lles} Tutin.....	Dame empl..	Nancy, central.....	1,100	<i>Idem</i>	S ^t -Aubin-sur-Aire...	1,200
Logeais.....	<i>Idem</i>	La Flèche.....	1,200	<i>Idem</i>	Saint-Maixent.....	1,200

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADRS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.	GRADRS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M ^{me} Gicquel.....	Receveuse...	Montpinçon.....	1,200	Receveuse...	Orphin.....	1,200
Auban.....	Sous-officier.	"	Receveur....	Jauceram.....	1,000
MM. Devooght.....	Idem.....	"	Idem.....	Saint-Martin-de Bos- cherville.	1,000
Alessandri.....	Idem.....	"	Idem.....	Montpinçon.....	1,000
Ravel-Chapuis.	Idem.....	"	Idem.....	Arthon-en-Retz....	1,000
Cuny.....	Idem.....	"	Idem.....	Guenrouët.....	1,000
Dédebent.....	Idem.....	"	Idem.....	Bais.....	1,000
Ponée.....	Receveur....	Anneyron.....	1,400	Idem.....	Vérizet.....	1,400
M ^{lle} Cordel.....	Receveuse...	S ^t -Jean d'Arvey... .	1,200	Receveuse...	Grésy-sur-Isère....	1,200
M. Piquemal.....	Sous-officier.	"	Receveur....	S ^t -Jean d'Arvey... .	1,000
M ^{lle} Bulot.....	Receveuse...	Gevrey-Chambertin.	1,800	Receveuse...	Seurre.....	1,800
Breton.....	Dame empl.	Direct. comptabilité.	1,900	Idem.....	Gevrey-Chambertin.	2,000
Daniel.....	Receveuse...	Fleury-sur-Andelle.	1,800	Idem.....	Créteil.....	1,800
M ^{me} veuve Isoard..	Idem.....	Aux Ares-s.-Argens.	1,600	Idem.....	Lussan.....	1,600
M ^{lle} Fournier.....	Dame empl..	Cette (téléphone)..	1,200	Idem.....	Saint-Quentin la-Po- terie.	1,200
MM. Tixier.....	Commis.....	Cognac.....	2,400	Receveur....	Arcachon-S ^t -Ferdin.	2,200
Prioron.....	Receveur....	Lourmarin.....	1,000	Idem.....	Barbentane.....	1,000
M ^{lle} Rey.....	Receveuse...	Au Sambuc.....	1,200	Receveuse...	Lourmarin.....	1,200
M. Chossy.....	Fact. recev.	Veauche.....	1,200	Receveur....	Veauche.....	1,200
M ^{lle} Moreau.....	Receveuse...	Pommiers.....	1,400	Receveuse...	Orsennes.....	1,400
Berteloite.....	Idem.....	Mers-sur-Indre... .	1,400	Idem.....	Pommiers.....	1,400
Pellerin.....	Idem.....	Thevet-S ^t -Julien... .	1,200	Idem.....	Mers-sur-Indre....	1,200
Blanchard.....	Idem.....	Cluis.....	1,600	Idem.....	Thevet-Saint-Julien	1,600
M. Chevillon....	Receveur....	Saint-Sylvain.....	1,400	Receveur....	Échauffour.....	1,400
M ^{me} Chaillet.....	Receveuse...	Pornichet.....	1,600	Receveuse...	Châteaun ^f -s.-Sarthe.	1,600
M ^{lle} Chauviteau..	Idem.....	Châteaun ^f -s.-Sarthe	1,600	Idem.....	Pornichet.....	1,600
Thiéry.....	Idem.....	Beaumont en Argonne	1,200	Idem.....	Coussey.....	1,200
Destarac.....	Dame empl.	Toulouse, central..	1,700	Idem.....	Vélines.....	1,600
M ^{me} Langié.....	Receveuse...	Vélines.....	1,200	Dame empl..	Toulouse, central..	1,300
MM. Torracinta... .	Receveur....	S ^t -Germain-de-Joux.	1,000	Receveur....	Glandieu-S ^t -Benoist	1,000
Bataille.....	Idem.....	Glandieu-S ^t -Benoist	1,000	Idem.....	S ^t -Germain-de-Joux	1,000
Solignac.....	Idem.....	Camp d'Avord.....	1,400	Idem.....	Dun-sur-Auron....	1,600
Moyssset.....	Com. princ..	Neuilly-sur-Seine..	3,600	Com. princ..	Paris, 2.....	3,600
Triquenaux....	Idem.....	Clichy-la-Garenne..	3,600	Idem.....	Neuilly-sur-Seine..	3,600
Reyre.....	Idem.....	Paris 2.....	3,600	Idem.....	Clichy-la-Garenne..	3,600
Cosnard.....	Idem.....	Paris 81.....	3,600	Idem.....	Paris 9.....	3,600
Blaising.....	Idem.....	Disponibilité.....	"	Idem.....	Bureau de tri de la gare du Nord.	3,300
Delon.....	Idem.....	Bureau de tri de la gare du Nord.	3,600	Idem.....	A la disposition du receveur chargé du service de l'Expo- sition.	3,600
Athenas de Beaulieu.	Idem.....	Paris 103.....	4,000	Idem.....	Idem.....	4,000
Delpech.....	Idem.....	Paris 82.....	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
Guillard.....	Idem.....	Bureau du tri de la gare de Lyon.	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
Mignot.....	Idem.....	Paris 35.....	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
Pillard.....	Idem.....	Paris 14.....	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
Renavier.....	Idem.....	Paris 5.....	3,600	Idem.....	Idem.....	3,600
Richard.....	Idem.....	Paris 12.....	3,600	Idem.....	Idem.....	3,600
Robert.....	Idem.....	Paris 81.....	3,600	Idem.....	Idem.....	3,600
Skopetz.....	Idem.....	Paris 90.....	3,600	Idem.....	Idem.....	3,600
Verdier.....	Idem.....	Paris 7.....	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
de Monthiers..	Idem.....	Cochinchine.....	3,300	Idem.....	Paris R. P.....	3,300
Rouët.....	Idem.....	Algérie.....	3,300	Idem.....	Paris 37.....	3,300
Cécillion.....	Idem.....	Moulins.....	3,600	Idem.....	Algérie.....	3,600
Brunet.....	Idem.....	Bureau de tri de la gare du Nord.	3,300	Idem.....	Paris 15.....	3,300
Favre.....	Inspecteur...	Disposition du Gou- verneur général de l'Algérie.	4,000	Idem.....	Paris 60.....	4,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.
MM. Roy	Commis	Chalon-sur-Saône . .	3,000	Comm. princ.	Lons-le-Saulnier . . .	3,300
Malassagne	Idem	Paris 5	3,000	Idem	Paris 75	3,300
Rappard	Idem	Paris 75	3,000	Idem	Paris 75	3,300
Péres	Idem	Paris R. P.	3,000	Idem	Paris 81	3,300
Malcty	Idem	Paris 63	3,000	Idem	Paris 18	3,300
Boutarel	Idem	Paris 3	3,000	Idem	Paris 3	3,300
de Gislain	Idem	Nevers	3,000	Idem	Moulins	3,300
Voncl	Idem	Marseille R. P. . . .	2,700	Commis	Nice, gare	2,000
Terlier	Idem	Bar-le-Duc	3,000	Idem	Marseille R. P. . . .	3,000
Grévon	Idem	Lyon-Guillotière . . .	1,500	Idem	Lyon, central	1,500
Moricard	Idem	Joigny	1,800	Idem	Tonnerre	1,800
Ravault	Idem	Auxerre, direction . .	3,000	Idem	Auxerre-R. P.	3,000
Fesq	Idem	Bordeaux, central . . .	1,500	Idem	Bordeaux, central (brig. de réserve)	1,500
Chevallier	Idem	Rennes, central	2,700	Idem	Vannes	2,700
Jacques dit Isac	Idem	Le Havre, central . . .	1,800	Idem	Rennes, central	1,800
Bouquet	Idem	Port-Vendres	1,400	Idem	Marseille, central . . .	1,400
Ponsaillé	Idem	Marseille, central . . .	1,500	Idem	Port-Vendres	1,500
Lambert	Idem	Mayenne	2,400	Idem	Rennes R. P.	2,400
Vernegeol	Idem	Tours R. P.	1,800	Idem	Mamers	1,800
Heude	Idem	Démissionnaire		Idem	Lyon-saint-Jean	1,800
Galby	Idem	Ligne de la Méditerranée .	2,700	Idem	Ligne de Lyon	2,700
Boyer	Idem	Ligne de Lyon	1,500	Idem	Ligne de la Méditerranée .	1,500
Fromenteil	Idem	Thouars	1,500	Idem	Algerie	1,500
Duval	Idem	Neufchâteau	1,800	Idem	Paris 35	1,800
Bonnet (E.-A.)	Idem	Vesoul	1,500	Idem	Dijon, central	1,500
Pons	Idem	Paris 2	1,800	Idem	Paris 74	1,800
Roussulet	Idem	Paris 66	2,400	Idem	Paris 42	1,400
Sigé	Idem	Béziers	1,800	Idem	Saint-Pons	1,800
Bourel	Idem	Ligne du Sud-Ouest . . .	1,800	Idem	Bureau de triage gare d'Orléans	1,800
Bouvier	Idem	Algérie	2,700	Idem	Paris, central (brigade de réserve)	2,700
Coxé	Idem	Paris, central	2,100	Idem	Idem	2,100
Fau	Idem	Paris, central (brigade de réserve)	2,400	Idem	Paris, central	2,400
Nérot	Idem	Paris, central	3,000	Idem	Beauvais	3,000
Le Marchal	Idem	Vannes	2,100	Idem	Paris, central	2,000
Isambert	Idem	Comercy	1,500	Idem	Nancy, porte-Saint-Nicolas	1,500
Mansier	Idem	Mantes	500	Idem	Paris 11	1,500
Lemoine	Idem	Paris 47	800	Idem	Paris, central	1,800
Mage	Idem	Paris 95	1,800	Idem	Paris 47	1,800
Perrin	Idem	Belfort, faubourg de France	1,500	Idem	Paris 96	1,500
Ducout	Idem	Ligne du Sud-Ouest . . .	1,500	Idem	Ligne de Paris	1,500
Calet	Idem	Senlis	2,100	Idem	Boulogne-sur-Mer	2,400
Bonhomme	Idem	Bureau des télégraphes officiels	2,400	Idem	Paris, central	2,400
Gaugon	Idem	Paris, central	2,700	Idem	Bureau des télégraphes officiels	2,700
Capponi	Idem	Ligne de Lyon	1,500	Idem	Menton	1,500
Jobey	Idem	Neuilly-sur-Seine	2,100	Idem	Arles	2,100
Decombe	Idem	Rouen R. P.	1,500	Idem	Neuilly-sur-Seine	1,500
Vienès	Idem	Ligne du Sud-Ouest . . .	1,500	Idem	Bordeaux R. P.	1,500
Peulard	Idem	Ligne des Pyrénées . . .	2,400	Idem	Verzeny	1,400
Falgaud	Idem	Ligne du Sud-Ouest . . .	1,800	Idem	Ligne des Pyrénées . . .	1,800
Tréssier	Idem	Marseille, préfecture . . .	1,500	Idem	Issou	1,500
de Lavison	Idem	Paris 2	1,500	Idem	Marseille, préfecture . . .	1,500
Surrau	Idem	Loudun	1,500	Idem	Coitiers	1,500
Baby	Anc. commis			Idem	Loudun	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Poitech.	Commis. ...	Paris, central.	1,500	Commis ...	Bureau de tri de la gare d'Orléans.	1,500
Bosquet.	Idem.	Blois R. P.	3,000	Idem.	Rambouillet.	3,000
Bourdais.	Idem.	Vendôme.	1,500	Idem.	Blois R. P.	1,500
Fraïrot.	Idem.	Paris 17.	1,800	Idem.	Paris 1.	1,800
Perceval.	Idem.	Paris R. P.	2,700	Idem.	Paris 17.	2,700
Orsini.	Idem.	En disponibilité.	"	Idem.	Tonkin.	1,500
Ville.	Idem.	Obock.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Férérolle.	Idem.	Paris 98.	1,800	Idem.	Idem.	1,800
Davignon.	Idem.	Paris, central.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Bienvenu.	Idem.	Valence.	1,800	Idem.	Idem.	1,800
Garde.	Idem.	Ligne de Lyon.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Fasfin.	Idem.	Le Havre, central.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Trithard.	Idem.	Paris, central.	1,500	Idem.	Madagascar.	1,500
Royer.	Idem.	Algérie.	1,800	Idem.	Idem.	1,800
Moutot.	Idem.	Lyon-Terreaux.	1,500	Idem.	Chalon-sur-Saône.	1,500
Piollet.	Idem.	Paris 18.	1,500	Idem.	Paris 75.	1,500
Bonpain.	Idem.	Ligne de l'Ouest.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Sueur.	Idem.	Bureau de tri de la gare de l'Ouest.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Fabro.	Idem.	Ligne du Nord.	1,800	Idem.	Ligne de l'Ouest.	1,800
Lacassie.	Idem.	Bureau de tri de la gare du Nord-Ouest.	2,400	Idem.	Bureau de tri de la gare de l'Ouest.	2,400
Archias.	Idem.	Ligne de l'Ouest.	1,500	Idem.	Bureau de tri de la gare du Nord-Ouest.	1,500
Baucher.	Idem.	Paris, central.	1,800	Idem.	Ligne de l'Ouest.	1,800
Audibert.	Idem.	Paris 22.	1,500	Idem.	Paris, central.	1,500
Berthomeuf.	Idem.	Tours, central.	1,500	Idem.	Paris 22.	1,500
Bégué.	Idem.	Paris 25.	2,100	Idem.	Paris 75.	2,100
Barincon.	Idem.	Paris 98.	3,000	Idem.	A la disposition du Receveur chargé du service des bu- reaux de l'Expos.	3,000
Bégusseau.	Idem.	Paris, central.	1,800	Idem.	Idem.	1,800
Cadaillon.	Idem.	Paris 22.	2,700	Idem.	Idem.	2,700
Dardanne.	Idem.	Paris 8.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Dégernann.	Idem.	Paris 18.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Gary.	Idem.	Paris 35.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Gav.	Idem.	Paris 96.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Graveux.	Idem.	Paris 26.	3,000	Idem.	Idem.	3,000
Gudelin.	Idem.	Paris 75.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Jouvent.	Idem.	Paris 98.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Lacoste.	Idem.	Paris 25.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Lesobere.	Idem.	Paris 81.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Muller.	Idem.	Paris 1.	2,700	Idem.	Idem.	2,700
Puget.	Idem.	Paris 98.	2,100	Idem.	Idem.	2,100
Chappuy.	Idem.	Paris 1.	3,000	Idem.	Idem.	3,000
Boulay.	Idem.	Nevers.	1,500	Idem.	Ligne de Lyon.	1,500
Allais.	Idem.	Paris, central.	2,100	Idem.	Paris 98.	2,100
Condeau.	Idem.	Bordeaux R. P.	1,800	Idem.	Paris 3.	1,800
Durand.	Idem.	Toulouse R. P.	2,700	Idem.	Bordeaux R. P.	2,700
Abadie.	Idem.	Paris R. P.	2,700	Idem.	Toulouse R. P.	2,700
Dupuy.	Adjudant.	20 ^e régiment d'inf.	"	Idem.	Bordeaux R. P.	1,500
Siau.	Receveur.	Caen R. Singer.	4,000	Idem.	Auxerre.	3,600
Stoetzel.	Surnumér ^{re}	Épinal R. P.	"	Idem.	Épinal R. P.	1,500
Daval.	Idem.	Marseille, central.	"	Idem.	Marseille, central.	1,500
Kuen.	Facteur fais. fonctions de surnumér ^{re} .	Paris 33.	1,000	Idem.	Paris 33.	1,500
Bouchery.	Expédition- naire.	Administration cent. direction de l'expl. postale.	2,100	Idem.	Paris R. P.	2,100
Le Roux.	Commis auxi- liaire.	Caen R. P.	"	Idem.	Caen R. P.	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Lechapt.....	Com. auxil ^{re} .	Tourcoing.....	fr.	Commis.....	Tourcoing.....	1,800
Gatier.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Pugnet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Malmasson.....	Surnumér ^{re}	Nancy, central.....	"	Surnumér ^{re}	Bar-le-Duc.....	"
Brion.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Letremble.....	Idem.....	Caen, central.....	"	Idem.....	Caen R. P.....	"
Béiouin.....	Idem.....	Rennes, central.....	"	Idem.....	Laigle.....	"
Poirier.....	Idem.....	Lille, central.....	"	Idem.....	La Fère.....	"
Ries.....	Idem.....	Nancy, central.....	"	Idem.....	Saint-Dié.....	"
Le Gléo.....	Idem.....	Nantes, central.....	"	Idem.....	Brest, central.....	"
Roche.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Tarare.....	"
Legrand.....	Idem.....	Rennes, central.....	"	Idem.....	Mayenne.....	"
Bennet.....	Idem.....	Limoges, central.....	"	Idem.....	Angoulême.....	"
Redon.....	Idem.....	Dieppe.....	"	Idem.....	Tours R. P.....	"
R vasseau.....	Idem.....	Nantes, central.....	"	Idem.....	Lorient.....	"
Lamy.....	Idem.....	Tours, central.....	"	Idem.....	Chartres.....	"
Vaudoré.....	Idem.....	Rennes, central.....	"	Idem.....	Saint-Brieuc.....	"
Muzard.....	Idem.....	Châteaudun.....	"	Idem.....	Orléans R. P.....	"
Cognéras.....	Idem.....	Limoges, central.....	"	Idem.....	Châteaudun.....	"
Enault.....	Idem.....	Bayeux.....	"	Idem.....	Cherbourg.....	"
Lebassard.....	Idem.....	Rennes, central.....	"	Idem.....	Bayeux.....	"
Demange.....	Idem.....	Toul.....	"	Idem.....	Nancy R. P.....	"
Bourguignon.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Toul.....	"
Reulet.....	Idem.....	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Versailles, préfet.....	"
Pfeiffer.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Villefranche-s Saône.....	"
Gabriel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Valadon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Bourg.....	"
Rassat.....	Idem.....	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Monaco.....	"
Niel.....	Idem.....	Bordeaux, central.....	"	Idem.....	Falaise.....	"
Sauve.....	Idem.....	Nantes, central.....	"	Idem.....	La Rochelle.....	"
Roux.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Delpech.....	Idem.....	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Senlis.....	"
Magot.....	Idem.....	Lille, central.....	"	Idem.....	Laon R. P.....	"
Béchanel.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Grenoble R. P.....	"
Fructus.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Labat.....	Idem.....	Bordeaux, central.....	"	Idem.....	Bordeaux-Saint-Jean.....	"
Brosse.....	Idem.....	Nancy, central.....	"	Idem.....	Châlons-sur-Marne.....	"
Thomas.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Épernay.....	"
Tondeur.....	Idem.....	Lille, central.....	"	Idem.....	Lille, gare.....	"
Vattepin.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Auxonne.....	"
Andrieu.....	Idem.....	Tours-central.....	"	Idem.....	Tours R. P.....	"
Chauveau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Tours, gare.....	"
Thévenot.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Belfort, I. de France.....	"
Ledoux.....	Idem.....	Paris, central.....	"	Idem.....	Arras.....	"
Pastürel.....	Idem.....	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Rouen, bourse.....	"
Bénévent.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Costes.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Céré.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lo Havre, central.....	"
Jouvin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Monestiez.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Graulères.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Dieppe.....	"
Gaillaguet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Elbeuf.....	"
Bergez.....	Idem.....	Bordeaux, central.....	"	Idem.....	Rennes R. P.....	"
Bonnet.....	Idem.....	Limoges, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Bouzerand.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Rennes, central.....	"
Prades.....	Idem.....	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Noyon.....	"
Regnier.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Tonnerre.....	"
Grémy.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Joigny.....	"
Carayon.....	Idem.....	Paris 35.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Grau.....	Idem.....	Troyes.....	"	Idem.....	Algérie.....	"
Couaillac.....	Idem.....	Limoges, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Duval.....	Idem.....	Nancy, central.....	"	Idem.....	Neufchâteau.....	"
Bonnotte.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Vesoul.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Henry (J.-A.).	Surnumér ^{re} .	Dijon, central. . . .	fr.	Surnumér ^{re} .	Neufchâteau.	fr.
Ségaré.	Idem.	Lille, central.	"	Idem.	Lille, gare.	"
Craipeau.	Idem.	Nantes, central. . . .	"	Idem.	Thouars.	"
Combes.	Idem.	Montpellier, central.	"	Idem.	Béziers.	"
Séreis.	Idem.	En disponibilité. . .	"	Idem.	Paris 49.	"
Bedoch.	Idem.	Bureau de tri de la gare d'Orléans.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest	"
Forasté.	Idem.	Beauvais.	"	Idem.	Bordeaux, central..	"
Claveau.	Idem.	Nantes, central. . . .	"	Idem.	Vannes.	"
Mathieu (G.). . . .	Idem.	Nancy, central. . . .	"	Idem.	Commercy.	"
Paris.	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Belfort, f. de France.	"
Schaeffé.	Idem.	Paris R. P.	"	Idem.	Paris 10.	"
Bonnefon.	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Ligne de Lyon. . . .	"
Deforge.	Idem.	Boulogne-sur-Mer. . .	"	Idem.	Paris 69.	"
Deprecq.	Idem.	Lille, central.	"	Idem.	Boulogne-sur-Mer, principal.	"
Gautier.	Idem.	Nantes R. P.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest	"
Billet.	Idem.	Nantes, central. . . .	"	Idem.	Nantes R. P.	"
Dexpert.	Idem.	Melun.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest.	"
Floury.	Idem.	Lille, central.	"	Idem.	Senlis.	"
Peltier.	Idem.	En disponibilité. . .	"	Idem.	Laon R. P.	"
Pointis.	Idem.	Ligne du Sud-Ouest.	"	Idem.	Ligne de Lyon. . . .	"
Chaix.	Idem.	Lyon R. P.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest	"
Bailly-Maitre. . . .	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Lyon R. P.	"
Maury.	Idem.	Idem.	"	Idem.	Troyes R. P.	"
Terrade.	Idem.	Toulouse, central. . .	"	Idem.	Rouen R. P.	"
Astruc.	Idem.	Lyon R. P.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest	"
Dubois.	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Lyon R. P.	"
Stable.	Idem.	Marseille, central. . .	"	Idem.	Vitry-le-François. . .	"
Mellray.	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Grenoble R. P. . . .	"
Breysse.	Idem.	Vierzon.	"	Idem.	Saint-Étienne R. P.	"
Mathis.	Idem.	Dijon, central.	"	Idem.	Ligne du Sud-Ouest	"
Lavault.	Idem.	Tours, central.	"	Idem.	Angers R. P.	"
Renon.	Idem.	Clermont-Ferrand. . .	"	Idem.	Clamecy.	"
Busseron.	Idem.	Bureau de tri de la gare d'Orléans.	"	Idem.	Paris, central.	"
Carrère.	Idem.	Saintes.	"	Idem.	Idem.	"
Moroau.	Idem.	Nantes, central. . . .	"	Idem.	Saintes.	"
Romanet.	Idem.	Paris R. P.	"	Idem.	Paris, central.	"
Lemonnier.	Idem.	Rennes, central. . . .	"	Idem.	Cherbourg.	"
Crouzet.	Idem.	Clermont - Ferrand central.	"	Idem.	Montargis.	"
Larrivé.	Idem.	Toulouse, central. . .	"	Idem.	Vendôme.	"
Rolland.	Idem.	Ghartres.	"	Idem.	Tarbes.	"
Sevoz.	Idem.	Dijon, central.	"	Idem.	Nevers.	"
Clerget.	Idem.	Paris 16.	"	Idem.	Paris, central.	"
Dubreuil.	Idem.	Rouen, bourse.	"	Idem.	Paris 16.	"
Loaupret.	Idem.	Paris 22.	"	Idem.	Paris 75.	"
Belin.	Idem.	Paris, central.	"	Idem.	Nevers.	"
Emery.	Idem.	Lyon, central.	"	Idem.	Lyon-Terrecaux. . . .	"
Barus.	Idem.	Paris 64.	"	Idem.	Paris 18.	"
Volfé.	Idem.	Paris R. P.	"	Idem.	Paris 5.	"
M ^{lles} Castel.	Employée.	En disponibilité. . .	"	Employée.	Rouen, bourse. . . .	1,100
Beitho.	Idem.	Amiens, téléphone. . .	1,300	Idem.	Amiens, central. . . .	1,300
Buquet.	Postulante.	"	Idem.	Amiens, téléphone. . .	1,000
Clément.	Employée.	Paris H.	1,400	Surveillante.	Paris, av. de Saxe. . .	1,400
Doligor.	Idem.	Paris B.	1,100	Employée.	Paris H.	1,100
Dupcu.	Idem.	Paris K.	1,000	Idem.	Paris B.	1,000
Maillet.	Postulante.	"	Idem.	Saint-Quentin, télép	1,000
Ambrosi.	Employée.	Nice, Grimaldi.	1,100	Idem.	Marseille, téléphone	1,100
Michéris.	Idem.	Marseille, téléphone. .	1,000	Idem.	Nice-Grimaldi.	1,000
Franquétty.	Idem.	Saint-Étienne-Four- neyron.	1,100	Idem.	Annonay.	1,100

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITEMENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITEMENTS. fr.
M ^{lles} Bonnelon	Postulante	fr.	Employée	St-Étienne-Foucyron.	1,000
Devaucoux	Idem	"	Idem	Vierzon, téléphone.	1,000
Chaix	Employée	Tournon	1,000	Idem	Cette, téléphone . . .	1,000
Diat	Postulante	"	Idem	Tournon	1,000
Bourdais	Employée	Château-Gontier . . .	1,100	Idem	Angers R. P.	1,100
Moidon	Idem	Angers R. P.	1,000	Idem	Château-Gontier . . .	1,000
Saint-Paul	Postulante	"	Idem	Bayonne, téléphone.	1,000
Langlade	Idem	"	Idem	Lyon, téléphone . . .	1,000
Quinquet	Idem	"	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Brunet	Employée	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	1,300
M ^{lle} Dupuy	Idem	Paris B	1,000	Idem	Orléans, téléphone . .	1,000
M ^{mes} Ayme	Idem	Marseille, central . . .	1,300	Idem	Marseille, téléphone .	1,300
Brunel	Idem	Marseille, téléphone . .	1,600	Idem	Marseille, central . . .	1,600
M ^{lles} Croizet	Idem	Cognac, postes et tél .	1,300	Idem	Cognac, téléphone . .	1,300
Chazarenc	Postulante	"	Idem	Cognac, postes et tél .	1,000
Imbert	Idem	"	Idem	Guéret	1,000
M ^{me} Laville	Employée	Bordeaux, téléph . . .	1,200	Idem	Bordeaux, central . . .	1,200
M ^{lles} Lanier	Postulante	"	Idem	Le Puy, R. P.	1,000
Mazetreix	Employée	Havre, téléphone	1,300	Idem	Havre, central	1,300
M ^{me} Valetto	Idem	Avignon, place Pie . . .	1,300	Idem	Avignon R. P.	1,300
M ^{lle} Duplastre	Idem	Cavaillon	1,000	Idem	Avignon, place Pie . .	1,000
M ^{me} Jeanne	Idem	Barbécieux	1,000	Idem	Cavaillon	1,000
M ^{lles} Rousselle	Idem	Pont-Audemer, tél . . .	1,000	Idem	Barbécieux	1,000
Dollet	Postulante	"	Idem	Pont-Audemer, tél . .	1,000
Nantier	Employée	Roubaix, téléphone . . .	1,000	Idem	Paris B	1,000
Descamps	Postulante	"	Idem	Roubaix, téléphone . .	1,000
Ribeill	Employée	Maisons-Laffitte	1,000	Idem	Paris, central	1,000
Regouby	Postulante	"	Idem	Maisons-Laffitte	1,000
Jean	Employée	Argenteuil	1,000	Idem	Paris, central	1,000
Simonin	Postulante	"	Idem	Argenteuil	1,000
Fontaine	Employée	En disponibilité	"	Idem	Paris, central	1,200
M ^{me} Stoëssel	Idem	Paris 62	1,200	Idem	Paris 106	1,200
M ^{lle} Houssu	Idem	Asnières, téléphone . . .	1,200	Idem	Paris 62	1,200
M ^{mes} Charrier	Postulante	"	Empl. aux ^{tes}	Paris B	1,000
Patharin	Receveuse	Sautron	1,400	Employée	Nantes, central	1,400
Deville	Postulante	"	Idem	Paris K	1,000
M ^{lles} Bonniol	Employée	Montpellier, téléph . . .	1,400	Surveillante	Cette, téléphone	1,400
Royer	Idem	Grenoble, téléphone . . .	1,400	Idem	Idem	1,400
M ^{me} Lafont	Idem	Avignon, téléphone . . .	1,300	Idem	Idem	1,300
M ^{lles} Viette	Idem	Besançon-Chaprais	1,100	Employée	Le Creusot	1,100
Machora	Idem	Besançon-Ballant	1,000	Idem	Besançon-Chaprais . . .	1,000
Amiot	Idem	Le Creusot	1,200	Idem	Besançon-Ballant	1,200
Closset	Postulante	"	Idem	Montpellier, téléph . .	1,000
M ^{ms} Garcin	Employée	Villefranche-s-Saône . . .	1,000	Idem	Die	1,000
M ^{lles} Quénèchen	Postulante	"	Idem	Havre, téléphone	1,000
Frodeval	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Lalande	Employée	Fontenay-le-Comte	1,000	Idem	Tours-la-Riche	1,000
M ^{me} Métais	Idem	Tours-la-Riche	1,000	Idem	Fontenay-le-Comte . . .	1,000
M ^{lle} Hugot	Idem	Paris 37	1,000	Idem	Paris 90	1,300
M ^{me} Déchanil	Idem	Paris K	1,000	Idem	Asnières, téléphone . .	1,000
M ^{lles} Morel de la Co- lombe	Idem	Saint-Pourçain	1,000	Idem	Paris 37	1,000
Beauju	Idem	Decize	1,000	Idem	Saint-Pourçain	1,000
Renard	Idem	Avallon	1,000	Idem	Decize	1,000
Didout	Idem	"	Idem	Avallon	1,000
Deroo	Idem	"	Idem	Tourcoing, téléph . . .	1,000
Bocq	Idem	"	Idem	Paris B	1,000
Arnault	Idem	"	Idem	Paris K	1,000
Traux	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Derbuel	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Brac	Idem	"	Idem	Idem	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M ^{me} Roullier.	Postulante	"	Employée. ..	Paris K.....	1,000
M ^{lles} Folant.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Cors.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Taillefer.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Berger.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
de Lahorde de Montpezat.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Coudert.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Terrier.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Capiomont.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Lahergé.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Pouquet.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Brcitel.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Imbaud.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Xambeu.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Lesnier.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Rivière.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,100
Haquart.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Corsin.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Joly.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Bon.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Muller.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Laurent.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Pelpel.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Ollivier.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
M ^{me} Verdé.	Idem.	"	Idem.	Idem.	1,000
Pezet.	Employée. ..	Bordeaux-Chartrons.	1,100	Idem.	Bordeaux, central.	1,100
M ^{lles} Joséphe.	Idem.	Bordeaux-S ^t -Projet.	1,100	Idem.	Bordeaux, téléph.	1,100
Aitain.	Postulante	"	Idem.	Vitré, téléphone ..	1,100
Descottes - Ge- non.	Employée. ..	Pont-Audemer	1,000	Idem.	Bourgoin.....	1,000
Gallet.	Postulante	"	Idem.	Pont-Audemer.....	1,000
Barhot.	Employée. ..	Thouars.....	1,000	Idem.	Blois R. P.....	1,000
Imbault.	Idem.	En disponibilité ..	"	Idem.	Thouars	1,100
Auzel.	Postulante	"	Idem.	S ^t -Étienne-Badouil.	1,100
Ménard (G.).	Idem.	"	Idem.	Chantenay-sur-Loire	1,000
Loizeau.	Employée. ..	Cholet.....	1,000	Idem.	Les Andelys.....	1,000
Génon.	Postulante	"	Idem.	Briey.....	1,000
Jugnet.	Idem.	"	Idem.	Thizy	1,000
Renaud.	Employée. ..	Luxeuil.....	1,200	Idem.	Vesoul, téléphone ..	"
Arnoux.	Postulante	"	Idem.	Luxeuil.....	1,200
Dusautoir.	Employée. ..	Chantilly.....	1,100	Idem.	Paris B.....	1,000
Monti.	Postulante	"	Idem.	Chantilly	1,100
M ^{me} Tessedié.	Employée. ..	En disponibilité ..	"	Idem.	Paris I.....	1,100
M ^{lles} Fourrat.	Idem.	Lavaur.....	1,400	Idem.	Paris 59.....	1,400
Lepage.	Empl. auxil ^{rs}	En disponibilité ..	"	Empl. aux ^{rs} .	Paris K.....	1,000
Laurent.	Employée. ..	Le Puy R. P.....	1,000	Employée. ..	Chateaufort.....	1,000
Souher.	Idem.	Argenton-sur-Creuse	1,000	Idem.	Le Puy R. P.....	1,000
Lamboust.	Postulante	"	Idem.	Argenton-sur-Creuse	1,000
Montauzier.	Employée. ..	Enghien-les-Bains..	1,000	Idem.	Angoulême R. P...	1,000
M ^{me} Prévot.	Idem.	En disponibilité ..	"	Idem.	Enghien-les-Bains..	1,200
M ^{lles} Siffert.	Postulante	"	Idem.	Dijon, central	1,000
M ^{me} Garrabé.	Ex-employée.	"	Idem.	Nîmes, central.....	1,000
M ^{lles} Toullat.	Postulante	"	Idem.	Tours, central.....	1,000
Beauvallet.	Idem.	"	Idem.	Pithiviers.....	1,000
Piat.	Idem.	"	Idem.	Épernay	1,000
Rouzie.	Idem.	"	Idem.	Mayenne.....	1,000
Koenig.	Idem.	"	Idem.	Roubaix, principal.	1,000
Brun.	Employée. ..	Lagny.....	1,000	Idem.	Clermont-Ferr., cent.	1,000
Richelot.	Postulante	"	Idem.	Lagny.....	1,000
Buffet.	Employée. ..	Tarare, téléphone..	1,000	Idem.	Lyon, Croix-Rousse.	1,000
Chévalier.	Idem.	En disponibilité ..	"	Idem.	Tarare, téléphone..	1,100

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADMS.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADMS.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{lles} Torlotin	Postulante	"	Employée	Mortagne	1,000
Rosier	Employée	Mortagne	1,100	Idem	Le Mans, central	1,100
Chevauché	Postulante	"	Idem	Mortagne	1,000
Guillobey	Employée	Lagny	1,200	Idem	Paris, central	1,200
M ^{me} Larpin	Receveuse	En disponibilité	"	Idem	Lagny	1,000
M ^{lles} Arnaut	Employée	Paris B	1,000	Idem	Paris K	1,000
Cunault	Idem	Colombes	1,000	Idem	Paris B	1,000
Hamelin	Idem	Mayenne	1,000	Idem	Colombes	1,000
Lemoigne	Postulante	"	Idem	Mayenne	1,000
Oudin	Employée	En disponibilité	"	Idem	Paris, 62	1,000
David	Idem	Paris, central	1,800	Surveillante	Idem	1,800
Hédéquer	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Tellier	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Deschamps	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Bolhomme	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Cadillon	Idem	Paris K	1,000	Idem	Bordeaux, téléphone	1,000
Dabernat	Postulante	"	Employée	Paris K	1,000
Rebeyrol	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Chatain	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Le Goff	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Jores	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Roussel	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Grosbois	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Nicol	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Sautereau	Idem	"	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Mathieu	Idem	"	Idem	Idem	1,000
M ^{lles} Duminil	Idem	"	Idem	Saint-Pol-sur-Ter- noise	1,000
Albin	Idem	"	Idem	Paris, avenue de Saxe	1,000
Fournial	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Solbonne	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Rondet	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Fabre	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Le Mière	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Dozerville	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Faucher	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Pitard	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Morisson	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Girard	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Vignaud	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Lasserre	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Audié	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Laplanché	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Manet	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Blin	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Bouzenot	Idem	"	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Mazaud	Idem	"	Idem	Idem	1,000

